



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Attitudes à l'égard de la violence fondée sur le sexe et la campagne #MoiAussi au Canada – Compte rendu sommaire

Présenté à Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC)

Nom du fournisseur : Earnscliffe Strategy Group

Numéro de contrat : 1W001-180236/001/CY

Valeur totale du contrat : 69 561,67 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution : Le 27 novembre 2018

Date d'expiration du contrat : Le 5 juillet 2019

Numéro d'enregistrement : POR-080-18

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec Femmes et Égalité des genres Canada à l'adresse suivante : communications@cfc-swc.gc.ca.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Femmes et Égalité des genres Canada, 2020

This executive summary is also available in English.

Compte rendu sommaire

La société Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe) est heureuse de présenter à Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) ce rapport dans lequel elle résume les résultats de la recherche quantitative menée dans le but de recueillir les points de vue de la population canadienne sur la violence fondée sur le sexe et sur l'égalité des genres, le harcèlement et la violence en milieu de travail, ainsi que sur les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe.

La prévention de la violence fondée sur le sexe au Canada et la lutte contre celle-ci constituent un des principaux piliers des travaux de FEGC visant à promouvoir l'égalité en matière de sexe, d'orientation sexuelle et d'identité de genre ou d'expression de genre. L'essor qu'ont pris les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe au cours des deux dernières années a suscité une conversation mondiale sur la violence et le harcèlement sexuels, surtout en milieu de travail, et a fait ressortir qu'il faut poursuivre la lutte contre la violence fondée sur le sexe au Canada. FEGC avait besoin d'une recherche pour mieux cerner les connaissances et attitudes de la population canadienne à l'égard des mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe, en particulier le mouvement #MoiAussi, et des initiatives et politiques gouvernementales connexes, et comment celle-ci percevait la violence fondée sur le sexe, le harcèlement et la violence en milieu de travail, le traitement des agressions sexuelles par le système de justice, ainsi que l'égalité des genres de façon générale.

La recherche avait pour principal objectif de collecter les opinions de la population canadienne sur la violence fondée sur le sexe, et incluait des questions visant à mesurer leurs préoccupations relatives à divers enjeux, ainsi que leur attitude à l'égard de la violence fondée sur le sexe et des mouvements sociaux, comme #MoiAussi. Les résultats de cette recherche aideront FEGC à mieux comprendre comment sont perçus les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe et à orienter ses travaux ayant pour but de modifier les attitudes au Canada qui contribuent aux inégalités de genre et à la violence fondée sur le sexe. Elles serviront également à éclairer la participation de FEGC à de futurs partenariats et fourniront une mesure de référence des attitudes. Les résultats de cette recherche s'ajouteront aussi à ceux d'autres études effectuées par FEGC sur les attitudes fondamentales liées aux rôles genrés, la diversité, l'identité et l'expression de genre, ainsi qu'aux travaux entrepris par FEGC avec Statistique Canada pour mener trois nouvelles enquêtes nationales sur la violence fondée sur le sexe et sur l'inconduite et le harcèlement sexuels en milieu de travail et chez la population étudiante de niveau postsecondaire. La valeur du contrat pour cette recherche s'établissait à 69 561,67 \$, TVH incluse.

Earnscliffe a utilisé une méthodologie quantitative pour atteindre ces objectifs, par l'entremise d'un sondage en ligne et d'un sondage par téléphone, auprès d'un total de 2 244 personnes résidentes au Canada et âgées de 18 ans et plus. La participation au sondage était volontaire et les personnes qui y ont répondu avaient la possibilité de refuser de répondre aux questions. L'établissement de quotas a permis d'obtenir des échantillons de taille suffisante pour effectuer une analyse à l'échelle régionale. Les quotas établis étaient les suivants :

- 400 entrevues dans le Canada atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse);
- 400 entrevues au Québec;
- 400 entrevues en Ontario;
- 200 entrevues dans les Prairies (Manitoba, Saskatchewan);
- 200 entrevues en Alberta;
- 400 entrevues en Colombie-Britannique; et
- 200 entrevues dans les Territoires.

Dans le cas du Canada atlantique, du Québec, de l'Ontario, des Prairies, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, les sondages ont été effectués en ligne à l'aide du panel de sondage en ligne exclusif de Léger, notre partenaire en collecte des données, le 15 avril 2019 (prétest), puis du 21 mai au 3 juin 2019. Le sondage en ligne nécessitait en moyenne 18 minutes.

Les sondages dans les Territoires, quant à eux, se sont déroulés par téléphone à partir du centre d'appels de Léger et à l'aide de son système moderne d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ITAO), le 15 avril 2019 (prétest) et du 21 mai au 3 juin 2019. L'entrevue téléphonique durait en moyenne 28 minutes.

Les données ont été pondérées pour refléter la composition démographique de la population canadienne âgée de 18 ans et plus.

Étant donné que l'échantillon prélevé comprenait des personnes qui ont choisi au départ de participer au panel, il est impossible d'estimer l'erreur d'échantillonnage. L'échantillon non probabiliste est traité conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique au gouvernement du Canada, applicables aux sondages en ligne.

Les résultats détaillés de cette recherche suivent.

- Suivant la pondération des personnes ayant répondu à l'enquête, voici le profil démographique de certaines variables démographiques clés. Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête, 1 154 se sont identifiées comme des femmes, 1 082 comme des hommes et 9 comme étant d'un autre genre ; 2 041 personnes ont identifié leur sexualité comme hétérosexuelle, 74 comme homosexuelle (lesbienne ou gaie), 80 comme bisexuelle et 43 ont indiqué avoir une autre orientation sexuelle; 82 répondants ont indiqué être une personne autochtone; 1 814 ont indiqué être nés au Canada et 421 être nés dans un pays autre que le Canada.
- Les trois principaux enjeux qui préoccupent les répondantes et répondants sont les soins de santé (47 % extrêmement préoccupés, 36 % un peu préoccupés), l'environnement (39 % extrêmement préoccupés, 38 % un peu préoccupés) et l'économie (34 % extrêmement préoccupés, 45 % un peu préoccupés). Cependant, les agressions sexuelles se classent tout près au quatrième rang, alors que près des trois quarts (71 %) déclarent être préoccupés par ce sujet, y compris 31 % qui sont extrêmement préoccupés. Parmi les autres enjeux préoccupant les gens ayant répondu au sondage, on retrouve notamment le harcèlement sexuel (25 % extrêmement préoccupés, 40 % un peu préoccupés), l'immigration (27 % extrêmement préoccupés, 35 % un peu préoccupés) et la création d'emplois (27 % extrêmement préoccupés, 44 % un peu préoccupés). Parmi les enjeux considérés comme étant les moins préoccupants, on compte l'égalité des genres et les questions autochtones. Cela étant dit, une personne sur cinq (20 %) est extrêmement préoccupée par l'égalité des genres, et 32 % des personnes ayant répondu sont un peu préoccupées. En ce qui concerne les questions autochtones, 14 % des répondantes et répondants ont indiqué être extrêmement préoccupés, et 34 % l'être un peu.
- Même si le harcèlement sexuel ne constitue pas le principal problème, il soulève les préoccupations de près des deux tiers des répondantes et répondants (66 %). L'égalité des genres est un des enjeux qui préoccupent le moins grand nombre de répondantes et répondants, bien qu'un peu plus de la moitié (52 %) d'entre eux s'en inquiètent.
 - Parmi les gens ayant répondu au sondage, les femmes se préoccupaient davantage du harcèlement sexuel, des agressions sexuelles et de l'égalité des genres que les hommes. Par exemple, les trois quarts (75 %) des femmes se sont dites préoccupées par le harcèlement sexuel (31 % sont extrêmement préoccupées), comparativement à un peu plus de la moitié des hommes (55 %).

- La grande majorité des répondantes et répondants ont convenu qu'il fallait obtenir le consentement de son partenaire avant d'avoir des relations sexuelles (96 %) et des attouchements intimes (94 %), ou de s'embrasser (90 %).
 - Toutefois, tous ne croyaient pas que le consentement doit être verbal, surtout lorsqu'il s'agit de s'embrasser. Un moins grand nombre, bien que ce soit toujours la majorité, était d'avis qu'il faut un consentement quelconque avant de passer son bras autour de l'autre personne (74 %) ou de lui prendre la main (71 %).
 - Les hommes qui ont répondu à ce sondage étaient plus susceptibles que les femmes de croire que le consentement n'a pas besoin d'être verbal. Par exemple, près du tiers des hommes (29 %) ont affirmés que le consentement à des relations sexuelles pourrait être non verbal, comparativement à 19 % des femmes. De même, 40 % des hommes, comparativement à 29 % des femmes, pensaient que le consentement pouvait être non-verbal pour des attouchements intimes.

- Les répondantes et répondants craignaient davantage que les femmes soient agressées sexuellement (83 %) ou harcelées (82 %) que faussement accusées de l'une ou l'autre des infractions (50 % s'inquiètent des fausses accusations d'agression sexuelle, tandis que 51 % s'inquiétaient des fausses accusations de harcèlement sexuel).
 - En revanche, les personnes qui ont répondu au sondage étaient plus préoccupées par le fait que les hommes pourraient être faussement accusés d'agression sexuelle (71 %) ou de harcèlement (72 %) plutôt que par le fait que les hommes pourraient être agressés sexuellement (50 %) ou faire l'objet de harcèlement sexuel (49 %).
 - Plus d'hommes que de femmes craignaient d'être personnellement accusés à tort d'agression sexuelle (48 % des hommes, comparativement à 36 % des femmes) et de harcèlement sexuel (50 % des hommes et 38 % des femmes).

- Près des trois quarts des répondantes et répondants (71 %) connaissaient un peu ou très bien le mouvement #MoiAussi, et près des deux tiers (64 %) croyaient que les mouvements sociaux de lutte contre la violence fondée sur le sexe comme #MoiAussi ont un effet positif.
 - Les femmes ayant répondu au sondage étaient plus susceptibles de percevoir ce mouvement de façon positive que les hommes (70 % très/assez positives, comparativement à 58 %).
 - Celles et ceux qui croient que l'effet de #MoiAussi a été positif ont souligné la capacité du mouvement de sensibiliser davantage les gens (39 %) et de les habiliter à dénoncer la violence fondée sur le sexe (30 %).
 - Près de la moitié de celles et ceux qui avaient une opinion négative de #MoiAussi ont indiqué que le mouvement est allé trop loin (42 %).

- La majorité des répondantes et répondants jugeaient que le mouvement #MoiAussi a eu beaucoup d'autres répercussions positives, notamment que le mouvement a permis :
 - une meilleure compréhension du consentement sexuel auprès de la population (65 %); une opinion davantage partagée par les femmes (70 %) que les hommes (60 %);
 - que moins de honte soit associée à la dénonciation du harcèlement sexuel ou des agressions sexuelles (65 %);
 - que les gens au Canada soient désormais plus enclins à demander le consentement avant d'avoir des relations sexuelles (58 %); une opinion plus présente chez les hommes que les femmes (62 % contre 55 %); et
 - que les victimes aient de meilleures chances d'être crues (57 %).

- Même si la majorité des répondantes et répondants sont d’avis que le mouvement #MoiAussi a de nombreuses répercussions positives, ils expriment des opinions opposées sur certains enjeux. En particulier, les hommes sont souvent plus convaincus que les femmes que le mouvement a eu des répercussions négatives. Plus précisément :
 - 44 % des hommes, comparativement à 31 % des femmes, pensent que le mouvement #MoiAussi a fait augmenter le nombre de fausses dénonciations d’agression sexuelle à la police;
 - un peu plus de la moitié des hommes (53 %), comparativement à 39 % des femmes, sont d’accord pour dire qu’en raison du mouvement #MoiAussi il est plus difficile de faire la différence entre la séduction et le harcèlement sexuel; et
 - un peu moins de la moitié (42 %) des hommes conviennent que le mouvement #MoiAussi fait paraître le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles comme étant un plus gros problème qu’il ne l’est réellement, comparativement à moins d’un tiers des femmes (27 %).

- Les réponses au sondage indiquent une certaine incertitude quant à la façon dont le système de justice canadien traite les agressions sexuelles. Par exemple, la grande majorité (82 %) des répondantes et répondants étaient d’accord avec l’énoncé selon lequel les personnes qui subissent une agression sexuelle devraient toujours le signaler à la police, mais seulement 43 % croient que la police enquête sur la plupart des cas qui lui sont rapportés.

- Les opinions sont partagées à savoir si les médias devraient révéler l’identité des personnes accusées de harcèlement sexuel ou d’agression sexuelle, et ce, qu’elle s’agisse de celle d’une personnalité publique ou celle d’une simple citoyenne ou d’un simple citoyen. Environ la moitié des personnes qui ont répondu sont d’accord que les médias devraient révéler l’identité d’une personnalité publique accusée de harcèlement sexuel ou d’agression sexuelle (54 %), et 46 % sont du même avis au sujet de l’identification par les médias de citoyennes et citoyens privés qui ont été accusés.

- Un peu moins de la moitié des personnes ayant participé au sondage ont indiqué que le mouvement #MoiAussi a changé leur manière d’interagir avec les collègues de sexe masculin (46 %) et de sexe féminin (48 %).
 - Plus d’hommes sont d’accord pour dire que le mouvement #MoiAussi a changé la façon dont ils interagissent avec les collègues de sexe féminin (53 %), comparativement à la proportion de femmes qui affirment avoir modifié leurs interactions avec les collègues de sexe masculin (44 %).
 - Chez ceux et celles ayant indiqués avoir modifié leurs comportements, 19 % rapportent être plus sensibles et attentifs aux enjeux liés à #MoiAussi, et 21 % indiquent faire plus attention à leurs commentaires de manière générale.

- La grande majorité des répondantes et répondants étaient d’accord que la demande par un collègue, quel que soit son sexe, de faveurs sexuelles, la poursuite d’une attention indésirable ou le fait de fixer les parties intimes d’une personne constituent du harcèlement sexuel. Le fait de commenter l’apparence d’un collègue ou d’une collègue ou de l’inviter à prendre un verre ou à manger étaient davantage considérés comme appropriés par les répondantes et répondants.
 - Par exemple, 88 % des gens ayant répondu au sondage croyaient qu’un homme qui demande à une collègue de travail des faveurs sexuelles est coupable de harcèlement sexuel. Les deux tiers étaient également d’avis qu’il serait inapproprié de mettre la main sur le bas du dos d’une collègue de travail (65 %) ou de faire des blagues à caractère sexuel (65 %) à son égard. Moins de répondantes et répondants jugeaient que de

commenter l'apparence d'une femme (35 %), de l'inviter à prendre un verre (18 %) ou à manger (12 %) constituaient de l'harcèlement sexuel.

- De manière similaire, 85 % des répondantes et répondants croyaient qu'il s'agirait d'harcèlement sexuel si une femme demandait des faveurs sexuelles à un collègue de sexe masculin au travail. Le fait de commenter l'apparence d'un collègue de sexe masculin (35 %) ou de l'inviter à prendre un verre (19 %) ou à manger (12 %) était moins susceptibles d'être considéré comme de l'harcèlement.

Entreprise de recherche :

Earnscliffe Strategy Group Inc. (Earnscliffe)

Numéro de contrat : 1W001-180236/001/CY

Date d'attribution du contrat : Le 27 novembre 2018

Je déclare par la présente, à titre de représentante d'Earnscliffe Strategy Group, que les produits livrables respectent toutes les exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution des marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences quant aux partis politiques, les positions relatives à l'électorat ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature : 

Date : Le 5 juillet 2019

Stephanie Constable
Partenaire, Earnscliffe